



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**20 décembre 2017**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **20 décembre 2017 à 10 h 24**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Monsieur Luc Brisebois, maire  
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1  
Madame Mélanie Matte, conseillère du district 2  
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 3  
Monsieur Danny Stewart, conseiller du district 4  
Monsieur Joël Charbonneau, conseiller du district 5  
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6  
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7  
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Absence : madame Kimberly Meyer mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord.

Sont présents le directeur général et la greffière.

Autre personne présente : la directrice générale adjointe.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour;
4. Règlement du grief 2016-004 - autorisation de signature de la lettre d'entente;
5. Deuxième période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

\*\*\*\*\*

**1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

CA17 12 325

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour**

Aucune question n'est posée.



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**20 décembre 2017**

**CA17 12 326**

**4. Règlement du grief 2016-004 - autorisation de signature de la lettre d'entente**

**CONSIDÉRANT** le grief 2016-004 concernant la suspension sans solde de l'employé n° 365;

**CONSIDÉRANT** l'entente intervenue entre les parties lors de l'audition du 18 décembre 2017;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Mélanie Matte

ET RÉSOLU d'autoriser la signature de la lettre d'entente 2017-07-CSN avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Deuxième période de questions**

Aucune question n'est posée.

**CA17 12 327**

**6. Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par monsieur Danny Stewart  
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 10 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois  
Maire

Marie Lanthier  
Greffière

